

# SURVOL DE LA SCOLARITÉ

Tout au long de l'année, nous reviendrons sur les critiques formulées par les stagiaires de la promotion précédente, ainsi que sur nos propositions et notre conception générale de la formation initiale. Mais, en bref et pour avoir une idée un peu générale de la scolarité, voici un rapide survol de l'année qui vous attend.



## Enseignement ENI

début des cours le 2/09/2008

### 2 séquences de scolarité

#### séquence 1

du 3/09/08 au 23/12/2008

Les fondamentaux :  
comptabilité, fiscalité,  
cadre juridique, ...

Stage  
du

3 au 7/11/2008

#### séquence 2

du 5/01 au 27/05/2009

Enseignement différencié en filières  
• Fiscalité des entreprises  
• Fiscalité des personnes

**Stage d'immersion**  
du 23/02 au 14/03/2009

**ATTENTION :**

En décembre tu seras amené(e) à choisir ta filière

**Le stage pratique à compter du 2/06/2009**

**L  
E  
S  
S  
T  
A  
G  
E  
S**

— Le stage de découverte se déroule pendant le tronc commun administratif et fiscal. Il fera l'objet d'une restitution orale en fonction d'un thème à approfondir au cours du stage. Ce stage a pour vocation de permettre aux externes notamment, d'avoir une vision concrète des services de la DGFIP.

— Le stage d'immersion dans la spécialité : il intervient après répartition dans les filières «spécialité» (en cas de besoin, l'administration départage les stagiaires en fonction du classement établi à partir des deux premières notes). Ce stage permet de mieux appréhender les aspects pratiques de l'enseignement.

— Le stage pratique ou stage d'application : effectué sur un département et une résidence laissée au libre choix du stagiaire (sauf exception). Ce stage constitue la mise en pratique de la formation théorique en filières, ainsi que l'apprentissage des outils et logiciels informatiques utilisés dans les services. Il se déroulera du 2/06 au 31/08/2009.



## LES CONTRÔLES DES CONNAISSANCES

- 1er écrit coef 1 : le 17 novembre 2008
- 1er oral coef 1 : le 15 décembre 2008
- 2ème écrit coef 2 : le 23 mars 2009
- 2ème oral coef 1 : les 11 et 12 mai 2009



Le SNUi est depuis de nombreuses années extrêmement critique vis-à-vis du contrôle des connaissances qui ne répond plus vraiment à une logique de vérification de l'assimilation des connaissances, mais plutôt à une logique de classement. L'ENI étant une école professionnelle, il est nécessaire que les équipes pédagogiques disposent d'un outil permettant :

- de valider la bonne compréhension des enseignements,
- de dépister les enseignements pouvant nécessiter des reformulations,
- de mettre à jour les difficultés tant collectives qu'individuelles.

Pour le SNUi il faut donc redonner au contrôle des connaissances son rôle pédagogique et de validation des enseignements. Le lien entre le rang de classement à la sortie de l'école pour l'affectation et le contrôle des connaissances engendre des mécanismes de bachotage contraires au bon déroulement de la formation initiale et s'avère à l'évidence comme une liaison « contre nature ».

*Conseil d'anciens de promos : les épreuves écrites sont destinées à apprécier la faculté des stagiaires à l'application des principes, à la maîtrise des données comptables, à la rédaction administrative, il sera peut-être demandé de rédiger une proposition de rectification, une instruction contentieuse, etc... (attention à la forme, une copie soignée assure des points).*

## LES TESTS D'ÉVALUATION

Les promotions précédentes ont demandé l'organisation de tests, non notés et ne rentrant pas en ligne de compte pour la titularisation, afin de donner aux équipes pédagogiques et aux stagiaires des indicateurs permettant de mesurer le niveau d'assimilation et d'ajuster au plus près les besoins d'explications complémentaires, d'approfondissement et de reformulation.

Ainsi, un test de TVA sera organisé durant la semaine du 6 octobre, un test de FDP durant la semaine du 20 octobre et un test compta/TVA/FDP qui mettra les stagiaires dans des conditions proche de celles du contrôle des connaissances sera organisé durant la semaine du 27 octobre.

## CORRECTION DES ÉPREUVES ÉCRITES

Cette année encore, l'ENI semble avoir prévu l'organisation des corrections sans que les stagiaires aient en mains leur copie corrigée. C'est pourtant une demande récurrente des promotions précédentes qui estiment qu'une correction en aveugle est préjudiciable en terme de pédagogie interactive.

## LE DROIT À L'ERREUR

Tout stagiaire qui obtient une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue des 4 épreuves, repasse une épreuve écrite. Ce droit à l'erreur ne peut être invoqué qu'une seule fois, à la fin de la scolarité. Ce «joker» est de coeff. 2 et sa note vient se substituer à celle de l'épreuve (écrit ou oral) sanctionnée par la plus mauvaise note.



Pour le SNUi, il est nécessaire d'offrir en cours de scolarité tout le soutien nécessaire pour éviter d'en arriver au recours du joker. Il y a actuellement nécessité de réfléchir au contenu de l'épreuve joker et au nombre de jokers.

## LA NOTE D'APPRECIATION GÉNÉRALE (COEF 1)

Elle est attribuée par l'école en fonction de la tenue, de l'assiduité, de la participation et de la restitution orale suite aux stages d'alternance. La NAG est un élément complémentaire pour la détermination de la moyenne servant à la titularisation.



## LA TITULARISATION

Tous les stagiaires obtenant une moyenne égale ou supérieure à 10 à l'issue de la scolarité seront titularisés. Les stagiaires n'obtenant pas, malgré l'épreuve joker une moyenne égale à 10 ne peuvent pas être titularisés. Par contre, à l'issue de la commission administrative paritaire (CAP) de titularisation, ils peuvent bénéficier du redoublement. Le SNUI siège dans cette CAP où il est fortement représenté. Si tout au long de votre scolarité vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à en parler avec vos professeurs, et à nous contacter pour qu'ensemble nous étudions toutes les solutions permettant de franchir les obstacles.

## VACANCES ET SUSPENSIONS DE COURS



- 31/10 et 10/11/2008
- Noël et Jour de l'an : du 23 décembre après les cours au 5 janvier 2009
- «Hiver» : semaine du 16 au 20/02/2009
- «Printemps» : semaine du 13 au 17/04/2009
- fin de la scolarité le 27/05/2009
- début du stage d'application : le mardi 2 juin 2009.

## SURVOL DE LA SCOLARITÉ

La scolarité en école vise à l'assimilation des « fondamentaux » nécessaires à l'exercice des missions dévolues à un contrôleur des impôts et ce, durant toute sa carrière, qui peut être longue. Cette finalité est, année après année, supplantée par une approche très utilitariste de la scolarité et des enseignements sont mis à l'écart des programmes ou réduits à la portion congrue, car n'étant pas en lien direct avec les différentes réformes mises en œuvre à la DGI.

Pour le SNUI, la formation en école doit avant tout donner à tous les stagiaires, quel que soit leur cursus (universitaire, professionnel,...) un socle de connaissances identiques.

Pour votre promotion on distingue deux grandes familles d'enseignements : les fondamentaux et l'apprentissage du métier. Il y a deux ans, la partie tronc commun a été réorganisée, ainsi que la filière « fiscalité professionnelle », afin de répondre au cahier des charges inhérent à la réforme « CDI/RECETTE » et aux missions dévolues aux cellules « Interlocuteur Fiscal Unique (IFU).

En 2006/2007, la scolarité a été aménagée afin de prendre en compte le rapprochement « Centre des Impôts – Centre des Impôts Foncier » ainsi que « l'accueil coopératif Direction Générale des Impôts – Direction Générale de la Comptabilité Publique » :

- raccourcissement du tronc commun ;
- étude de l'évaluation des locaux d'habitation, des applications informatiques spécifiques aux services fonciers, en filière « perso » ;
- étude de la taxe professionnelle uniquement dans la filière « pro ».

D'autres aménagements (étalement des enseignements du Cycle Ministériel, ...) ainsi que des redistributions de dotations horaires entre diverses matières ont été pratiqués.

Le SNUI constate que la concentration des fondamentaux sur une période plus courte que pour les promotions précédentes a obligé l'ENI à orchestrer différemment les priorités en matière d'enseignements, il faudra donc être extrêmement vigilant tout au long de la scolarité pour mesurer l'étendue des besoins complémentaires en terme d'approfondissement, de reformulation etc...

S'agissant d'une approche encore nouvelle, le SNUI suivra avec intérêt l'évolution de la formation et ouvrera pour obtenir les ajustements nécessaires.

## LA VIE DE GROUPE

Votre promotion sera répartie entre les deux établissements de formation, Clermont et Noisy, et en groupes d'environ 25 stagiaires (c'est déjà beaucoup) sur chaque site. Les groupes doivent cheminer au même rythme et être tous au même niveau pour les épreuves de contrôle des connaissances.

Les groupes seront dissous à la fin du tronc commun et recomposés autour des deux filières. Le choix de filière se fera à partir de fiche de vœux rédigées par les stagiaires. En cas de problème de répartition, les stagiaires seront départagés en fonction d'un rang de classement intermédiaire.

Le groupe est composé de stagiaires venant d'horizons divers : il y a des internes ayant une expérience professionnelle marquée et variée dans le domaine de la fiscalité des personnes, des internes, des faux externes (lauréats du concours externe mais déjà agents de la DGI) ayant ou non une expérience en fiscalité et des externes.

Disparité, est donc le maître mot de la scolarité ! Pour le SNUI cette disparité est une richesse qu'il faut utiliser

pour enrichir le collectif. Le collectif, c'est donc le socle qui doit faire vivre le groupe et qui doit fonctionner tout au long de la scolarité. Le travail collectif permet une avancée plus grande qu'un travail isolé.

Il est donc indispensable de voir en groupe, en collectif, les bonnes méthodes de travail, de fonctionner en bonne intelligence avec les chargés d'enseignements, de dire à ces derniers chaque fois que cela est nécessaire : «stop, on reformule, on réexplique car ce n'est pas clair !». Dans les groupes, il faut privilégier le travail en sous-groupe, chacun devant pouvoir apporter au groupe une partie de son expérience. Plus le travail en équipe sera développé, plus vous consoliderez vos chances d'acquérir avec pertinence et efficacité les éléments essentiels à l'exercice des missions de la DGFIP.

Vos futures fonctions vont vous conduire à travailler au sein d'équipes, avec des collègues. Dès l'ENI, il est bon d'acquérir des réflexes qui, par la suite, vont se révéler précieux.

## LE GROUPE ET L'ESPACE

Une disposition statique ne permet pas des échanges au sein du groupe.

Comme stagiaire, vous devez être en mesure de vous soustraire aux contraintes liées à l'ergonomie des salles de cours. En fonction de la dynamique collective, il est important pendant la scolarité de ne pas rester «figé» dans une configuration qui scléroserait le groupe.

Il faut rechercher le plus possible à travailler en sous groupe (taille idéale du sous groupe 4 à 5 stagiaires), notamment lors des travaux sur thèmes (étude de cas...).

Que ce soit face à l'ordinateur ou au chargé d'enseignement, vous devez être en mesure de contribuer à la vie du groupe. Ceci passe par votre implication dans la dynamique pédagogique via vos questions, vos témoignages, vos partages d'expérience ou de connaissances.

Le groupe et l'espace, c'est aussi, votre capacité à construire, avec vos collègues votre espace de dialogue, de convivialité, de solidarité.

Mais, depuis les trois dernières promos, les choses se sont quelque peu compliquées ...

## LA «RÉVOLUTION CLIENT LEGER»

Pour donner suite à une demande du « réseau » (c'est comme ça qu'on appelle les directeurs territoriaux à la DGI), qui regrettait que les agents en première affectation ne maîtrisent pas suffisamment les applications informatiques, la Direction Générale a décidé de doter chaque stagiaire d'un ordinateur.

Mais plutôt que de les équiper d'un ordinateur portable, comme cela se fait déjà depuis quelques années à l'Ecole du Trésor, et comme le souhaitaient les organisations syndicales, l'ENI a préféré la solution «client léger».

L'objectif était de doter chaque stagiaire d'un terminal et de lui permettre l'accès à la messagerie Lotus.

Les travaux qui se sont achevés juste avant la fin du CMFI 2005, ont abouti à l'installation de 1050 terminaux.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette innovation a bouleversé le paysage des salles de classe et cela a des conséquences tant pour les stagiaires que pour les enseignants.

Ces derniers se retrouvent face à une forêt d'écrans d'où n'émergent que difficilement les visages, et, malgré la possibilité qui leur est offerte de «prendre la main» sur les terminaux, de limiter les applications accessibles, il leur est difficile de s'assurer que leur message pédagogique se transmet bien.

Les stagiaires enfin, n'ont plus la possibilité de changer la configuration des salles afin de travailler en sous-groupes, ils peuvent tout au plus se retourner pour mutualiser leurs travaux avec leurs voisins de derrière.

D'un point de vue général, le SNUI estime (tout du moins pour les trois dernières promos) que cet outil était largement sous-utilisé et nous espérons que cette quatrième année de fonctionnement ainsi que les discussions qui se sont tenues avec les stagiaires et les professeurs auront permis de mieux l'intégrer dans les méthodes pédagogiques.

## COURS EN AMPHI ET ÉTUDES PERSONNELLES

Pour faire face à un recrutement important de stagiaires en 2008 et suite à la création de nouveaux modules d'enseignement «DGFIP» (non compensés par un recrutement supplémentaire d'enseignants), l'ENI a décidé qu'un certain nombre de cours serait donné à plusieurs groupes simultanément en salle de conférence ou en amphi. Dans la même optique, une partie de la dotation horaire dévolue aux enseignements est transformée en travail personnel des stagiaires !

Pour le SNUI, une telle mesure est inacceptable. Seuls les cours en «présentiel» permettent une bonne diffusion des messages pédagogiques et la détection des stagiaires en difficulté.